



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMITE SYNDICAL DU SIVU DES ORMEAUX

Délibération n° 2023-007

L'an deux mil vingt-trois le dix-huit mars à neuf heures, le comité syndical à vocation unique « SIVU des Ormeaux » dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie de PIGNY, siège du syndicat, sous la présidence de Monsieur Christian MANCION.

Inscrits : 9
Présents : 9
Votants : 8

Date de la convocation : 06 mars 2023

Présents : Christian MANCION, Patrick PARFAIT, Jean-Luc LEGER, Éric COLLIN, Mickaël GENESTE, Cyril GRILO, Patrick RICHARD, Bernard ROUSSEAU (suppléant), Joaquim VAZ.

Absents excusés :
Nadine EUDE-COULON

Absents :
Florence PETITJEAN (suppléante)

Secrétaire : Cyril GRILO

Objet : Budget 2023

Le Président présente au comité syndical le budget 2023 du syndicat :

Fonctionnement

Dépenses : 37 559 €

Recettes : 37 559 €

Investissement

Dépenses : 110 411.14 €

Recettes : 110 411.14 €

Le budget 2023 du SIVU est voté par 8 voix.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie, 45 057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Le Secrétaire de séance,

Cyril GRILO

Le Président,

Christian MANCION

